
Rapport d'activité 2008

Communauté de communes
"Arc en Sèvre"

Direction générale des services
Services à la population
Développement économique
Habitat – cadre de vie

SOMMAIRE

Introduction	page 3	Développement économique	page 18
A. Le Conseil de Communauté	3	A. Aménagement des zones d'activités	18
B. Le budget communautaire 2008	6	B. Commercialisation et relation avec les entreprises	22
Direction générale des services	page 10	C. Aide à l'implantation	23
A. Comptabilité	10	D. Prospection	23
B. Ressources humaines	10	E. Animation	23
C. Communication	11	F. Communication	24
Services à la population	page 12	G. Partenariat	24
A. Bibliothèques	12	Habitat et cadre de vie	page 25
B. Centres de loisirs	13	A. Lotissements d'habitation	25
C. Piscines	14	B. Service à la population	Page 26
D. Relais Services Publics	15	Comptes administratifs 2008	page 27
E. Portage de repas	16		
F. Personnel des écoles et restaurants scolaires	16		
G. Gens du voyage	17		
H. Site du Puits d'Enfer	17		
I. Service des déchets	17		

INTRODUCTION

A. Le Conseil de Communauté

Suite aux élections municipales de mars 2008, les nouveaux délégués communautaires ont été élus lors du conseil communautaire du 2 avril 2008.

Le Président : Léopold MOREAU, Maire de SAINT MAIXENT L'ECOLE

Les vice-Présidents :

Marie-Françoise TRAVERS, Maire d'AUGE

Claude BUSSEROLLE, Maire de LA CRECHE

Jérôme BILLEROT, Maire d'EXIREUIL

Joël COSSET, Maire de FRANCOIS

Daniel JOLLIT, Maire de ROMANS

Jean-Marie CLOCHARD, Maire de NANTEUIL

Jean-Claude BERGER, Maire de SAIVRES

Michel SOUMASSIERE, Maire de SAINT MARTIN DE SAINT MAIXENT

Les délégués du conseil communautaire :

Titulaires :

Gérard GRILLON

François BRODU

Alain ROSSARD

Eliane BOUZINAC de la BASTIDE

Marylène CARDINEAU

Serge DUPUY

Sylvie DUBREUIL

Eric GROUSSET

Christophe SIMONNET

Maryse GRIGNON

Gérard BONNARD

Pascal DUPEU

Michel CHANTREAU

Bernard BOUILLAUD

Véronique BIET

Claude SIMONNET

Jean-Pierre BERTHELOT

Claude LAVAULT

Liliane VERRET

Jean-Luc VILLEGENTE

Vincent JOSEPH

Gilles FENIOUX

Suppléants :

Vincent LACHAL
François COURTOIS
Géraldine CHABOT
Maryvonne IMPERIALI
Beate GARCIA-KHEL
Annie-Claude MENCES
Christine BAROAN
Serge GIRAUD

Catherine GARREAU
Christine ROSSARD
François LUTTIAU
Daniel FOURNIER
Sylvie BERNARD
Jacques REGNIER
Christophe BILLEROT
Isabelle BERTHOME

Alain TRHOMAS
Karine GOURDON
Jean-Michel BLANCHARD
Florent SOUCHARD
Thalie DESJARDINS
Florent ARNAULT
François CRUBILLE
Ghislaine MORISSET

Alain HIBON
Christian QUONIAM
Florence BIZARD
Patrick GENEAU
Alain BRANGER
Paolo COSTA
Laurence GAUTRON

Les commissions communautaires :

Commission « Personnel – emploi – secteur social » :

Marie-Françoise TRAVERS, Jean-Claude BERGER, Léopold MOREAU, Claude BUSSEROLLE, Joël COSSET, Daniel JOLLIT, Michel SOUMASSIERE, Jean-Marie CLOCHARD, Jérôme BILLEROT, Marylène CARDINEAU, Serge GIRAUD, Liliane ROBIN, Gilles FENIOUX, Michel CHANTREAU, Florent ARNAULT, Christophe SIMONNET.

Commission « Développement économique » :

Claude BUSSEROLLE, Léopold MOREAU, Daniel JOLLIT, Michel SOUMASSIERE, Jean-Marie CLOCHARD, Marie-Françoise TRAVERS, Jérôme BILLEROT, Joël COSSET, Gilles FENIOUX, Paolo COSTA, Jean-Michel BLANCHARD, Bernard BOUILLAUD, Florent SOUCHARD, Patrick GENEAU, Jean-Luc SEIGNEURET, Claude LAVAULT, Jean-Pierre BERTHELOT, Gérard GRILLON, François BRODU, Annie-Claude MENCES, Serge DUPUY.

Commission « Bibliothèque » :

Jean-Marie CLOCHARD, François COURTOIS, Véronique BIET, Liliane VERRET, Florence BIZARD, Fabrice ALLARD, Sophie GUYON, Eric GROUSSET, Vincent JOSEPH.

Commission « Communication » :

Joël COSSET, Claude BUSSEROLLE, Paolo COSTA, Michel CHANTREAU, Gérard BONNARD, Claude SIMONNET, Christian QUONIAM, Jean-Luc VILLEGENTE, Stéphane RUSSEIL, Liliane ROBIN, Eliane BOUZINAC de la BASTIDE, Vincent LACHAL, François BRODU, Annie-Claude MENCES, Sylvie DUBREUIL.

Commission « Finances » :

Léopold MOREAU, Marie-Françoise TRAVERS, Jérôme BILLEROT, Joël COSSET, Jean-Claude BERGER, Jean-Marie CLOCHARD, Claude BUSSEROLLE, Daniel JOLLIT, Michel SOUMASSIERE, Serge GIRAUD, Liliane VERRET.

Commission « Animation-Jeunesse » :

Michel SOUMASSIERE, Daniel JOLLIT, Jean-Claude BERGER, Evelyne VEZIER, Laurence GAUTRON, Alain THROMAS, Karine GOURDON, François CRUBILLE, Cathy MARTIN, Gérard PERRIN, Philippe ROBERT, Maryse GRIGNON, Sylvie VIVIER, Pascale DUPEU, Isabelle BERTHOME, Beate GARCIA-KHEL, Maryvonne IMPERIALI, Vincent LACHAL, Alain ROSSARD, Marylène CARDINEAU, Christine BAROAN, Christine ROSSARD.

En 2008, le Conseil de Communauté s'est réuni lors de 10 séances.

B. Le budget communautaire 2008 :

Au vu des opérations en matière de développement économique et d'habitat, la Communauté de Communes "Arc en Sèvre" dispose à la fois :

- d'un budget principal où sont retranscrites les activités de ses services
- de budgets annexes ayant trait aux zones d'activités et lotissements d'habitation.

Les comptes administratifs 2008 de la Communauté de Communes « Arc en Sèvre », adoptés le 25.03.09 par le Conseil de Communauté, s'inscrivent dans la continuité.

1. Budget général :

1.1. Section de fonctionnement:

Il s'agit du budget des dépenses courantes, nécessaires au fonctionnement des services.

DEPENSES	5 973 444,91 €	RECETTES	6 181 166,91 €
dont :		dont :	
charges à caractère général	622 210 €	impôts et taxes	2 962 157 €
charges de personnel	3 112 180 €	dotations et participations	888 824 €
charges de gestion courante	1 995 236 €	produits desservices	2 177 472 €
		autres produits de gestion courante	42 868 €
		atténuation de charges	88 611 €

Au vu des dépenses et recettes de fonctionnement constatées, il est enregistré un excédent de 207 722 € d'où un résultat de clôture au 31.12.08 de 1 490 094.95 € (résultat de clôture 2007 : 1 282 823.15 €).

1.2.Section d'investissement:

Le budget d'investissement regroupe des opérations relatives au Pôle emploi, aux bâtiments mis à disposition par les communes, à l'aménagement du nouveau CLSH de La Crèche, à la signalétique, à l'équipement, au Puits d'Enfer ou à l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Maixent-l'Ecole.

DEPENSES	186 346,24 €	RECETTES	101 943,29 €
dont :		dont :	
équipement, travaux	107 153 €	subventions	0 €
remboursement d'emprunt	79 193 €	amortissements	57 896 €
		FCTVA	44 048 €

La section d'investissement présente un déficit de 84 402.95 € à la clôture d'où un résultat de clôture au 31.12.08 de 3 920.75 € (résultat de clôture 2007 : 88 323.70 €).

2. Budgets annexes :

Ils concernent les opérations liées au développement économique et aux lotissements d'habitation.

BUDGETS ANNEXES	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2007 en fonctionnement	Résultat de l'exercice 2008 en fonctionnement	Résultat de clôture de l'exercice 2008 en fonctionnement	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2007 en investissement	Résultat de l'exercice 2008 en investissement	Résultat de clôture de l'exercice 2008 en investissement
M14						
Z.A. La Crèche	19 590,66	18 339,24	37 929,90	0,00	0,00	0,00
Z.A. La Crèche-François	0,00	0,00	0,00	-606 156,20	924 806,73	318 650,53
Z.A. de François	0,00	0,00	0,00	-57 604,98	45 043,67	-12 561,31
Z.A. Champs Albert	43 536,95	32 290,35	75 827,30	122 185,87	-12 797,36	109 388,51
Z.A. Courolles II à S.M.E.	0,00	0,00	0,00	-9 124,48	0,00	-9 124,48
Aménagement Cognasse-Verdale	0,00	0,00	0,00	-40 091,91	10 498,64	-29 593,27
Lotissement Augé	0,00	0,00	0,00	-27 305,77	0,00	-27 305,77
Lotissement de Nanteuil	3 815,23	2 863,41	6 678,64	0,00	0,00	0,00
Lotissement de Romans	7 598,72	0,00	7 598,72	0,00	0,00	0,00
Lotissement de St-Martin	4 246,60	-4 246,46	0,14	0,00	0,00	0,00
Lotissement de Saivres	27 257,80	6 879,00	34 136,80	0,00	0,00	0,00
Lotissement de François	18 219,83	119 133,71	137 353,54	0,00	0,00	0,00
Lotissement les Molières à Augé	0,00	0,00	0,00	-87 488,32	-96 275,73	-183 764,05
Lotissement Bauvais à St-Martin	0,00	0,23	0,23	0,00	-108 140,24	-108 140,24
TOTAL	124 265,79	175 259,48	299 525,27	-705 585,79	763 135,71	57 549,92
M4						
Station d'épuration Atlansèvre	0,00	222 750,98	222 750,98	-312 614,98	-293 031,08	-605 646,06

3. Ratios budgétaires :

RATIOS BUDGETAIRES- Budget principal	2008
Dépenses réelles de fonctionnement/population	288,14 €/hb
Produits des impositions directes/population	142,30 €/hb
Recettes réelles de fonctionnement/population	301,08 €/hb
En-cours de la dette/population	28,26 €/hb
Dotation globale de fonctionnement/population	40,16 €/hb
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0,53
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	0,98

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La mission principale du directeur général consiste à traduire la volonté politique des élus en objectifs opérationnels auprès des services. Il coordonne et dirige l'ensemble des services, et vérifie la réalisation des objectifs.

Stéphane CHEDOUTEAUD, directeur général des services, assure ses fonctions depuis mars 2004. Il est assisté de Mlle Sophie GRANDJEAN, ingénieur territorial.

Le directeur et son adjointe sont secondés par une équipe administrative, au total 5 personnes assurant le secrétariat, la comptabilité, ainsi que la gestion du personnel.

A. Comptabilité

Le service comptable assure la préparation et l'exécution du budget principal et des budgets annexes. La préparation budgétaire permet de centraliser les données comptables fournies par les responsables de service, nécessaires à l'élaboration du budget primitif et des décisions modificatives.

L'exécution budgétaire concerne l'encaissement des recettes et le règlement des factures.

Le service comptabilité est garant de la légalité des opérations comptables, qui sont également vérifiées par le trésorier. Par ailleurs, il effectue le suivi de l'ensemble des contrats et marchés passés par la Communauté de Communes « Arc en Sèvre », ainsi que la gestion des investissements et des amortissements.

B. Ressources humaines

Au 31 décembre 2008, la Communauté de Communes "Arc en Sèvre" compte 113 titulaires et 17 non titulaires. Le taux de féminité est de 89%.

Au cours de l'année 2008, la Communauté de Communes a créé plusieurs postes :

- 1 Adjoint d'animation 1^{ère} classe à 28,7h/s,
- 1 Adjoint d'animation 2^{ème} classe à 26,57h/s – pérennisation d'un contractuel,
- 1 Adjoint d'animation 2^{ème} classe à 16,39h/s – pérennisation d'un contractuel,
- 1 Opérateur des APS – remplacement d'un agent en disponibilité,
- 1 Adjoint du patrimoine 2^{ème} classe à 28h/s – pérennisation d'un contractuel,
- 1 Ingénieur principal à 35h/s – avancement de grade,
- 1 Educateur des APS hors classe à 14,36h/s – avancement de grade,
- 1 Adjoint technique principal 2^{ème} classe à 35h/s – avancement de grade,
- 1 Adjoint technique principal 2^{ème} classe à 28,67h/s – avancement de grade,
- 1 ATSEM principal 2^{ème} classe à 29,64h/s – avancement de grade,
- 1 ATSEM principal 2^{ème} classe à 35h/s – avancement de grade.

Créations de Contrat à Durée Déterminée :

- Renouvellement du CDD du chargé de mission de développement économique pour 3 ans à temps complet 35h/s,
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à 20h/s – fin de CAE,
- 1 technicien supérieur – besoin supplémentaire,
- 1 attaché territorial à temps non complet 17,5h/s– remplacement d'un personnel à la retraite,

Modifications de temps de travail :

- Adjoint technique 2^{ème} classe de 28,83h/s à 35h/s,
- Adjoint du patrimoine 2^{ème} classe de 20h/s à 28h/s,
- Adjoint d'animation 1^{ère} classe de 29,86h/s à 28,20h/s.

C. Communication

Afin de promouvoir ses actions de développement économique ainsi que ses services à la population, la Communauté de Communes "Arc en Sèvre" a produit un bulletin d'information, transmis en janvier 2007.

D'autre part, la Communauté de communes "Arc-en-Sèvre" dispose d'un site internet (www.arcensevre.fr/) présentant les activités de la collectivité ainsi qu'un site Internet dédié à l'espace économique Atlansèvre (www.atlansevre.fr)

Budget administration générale :

REALISE	2008
fonctionnement	532 652 €
personnel	302 346. €
effectif	7 agents

SERVICES A LA POPULATION

A. Bibliothèques

Acquisitions

Les bibliothèques ont acquis 2 635 documents pour un budget total de 29 467 € (1 082 livres adultes, 1442 livres jeunes et 111 CD).

Lecteurs et prêts

Dans l'année, 2 186 lecteurs individuels (1 230 adultes, 956 enfants) se sont inscrits ou réinscrits, soit une baisse de 0,5% par rapport à 2007. Cette baisse est très faible au regard de la situation des bibliothèques en région et en France. À ce chiffre s'ajoutent 91 collectivités classes et associations (79 en 2007). Par site, cela représente 1 137 lecteurs pour La Crèche et 1 049 pour St-Maixent. Ces lecteurs ont emprunté 101 943 documents (52 035 à La Crèche et 49 908 à St-Maixent).

Animations

En 2008, les accueils de classes sont en augmentation, ces accueils représentent près de 450 heures par année scolaire.

Des animations pour le public ont été réalisées :

5 expositions sur l'année (3 à St-Maixent et 2 à La Crèche), expositions prêtées par la BDDS en majorité.

Une rencontre à La Crèche avec l'éditeur Olivier Barreau, Geste éditions, dans le cadre de Lire en Fête.

En partenariat avec Le Pays et la Bibliothèque Départementale, réalisation d'un Marque Page des bibliothèques du Pays, de cartes postales et affiches.

Un concours jeunesse « Créons écolo », avec la participation de nombreux enfants individuellement ou avec leur classe.

Un prix des lecteurs des 7 bibliothèques du Pays «Les Lectures buissonnières » avec 3 catégories : roman ado-adulte, roman adulte et BD.

Sans oublier les bibliographies, les vitrines thématiques (une tous les 2 mois sur chaque site), les décors...

Travail interne

Bon fonctionnement du réseau informatique, échange de sélections dans nos fonds et complémentarité dans les acquisitions régulières.

REALISE	2008
fonctionnement	68 989€
personnel	203 388 €
effectif	7 agents

B. Centres de loisirs

SESSIONS	GROUPES D'AGES	J / enfants effectuées	J / enfants injustifiées	TOTAL JOURNEES /ENFANTS	DIRECTEURS ANIMATEURS RECRUTES
petites vacances (Février, Avril, Octobre)	3 à 12 ans	3 372	62	3 434	57
vacances d'été	3 à 13 ans	6 110	293	6 403	65
séjours et centre ados d'été	13 à 17 ans	855	10	865	7
Accueils de loisirs du mercredi	3 à 12 ans	5 525,50	189,5	5710	27
Interco (Déclic Ados, Raid ados, sorties à thèmes)	12 à 17 ans	560	0	560	4
TOTAL		16 422,5	554,5	16 977	159

Avec plus de 779 journées enfants supplémentaires par rapport à 2007, l'année 2008 garde une courbe ascendante de ses effectifs généraux. Néanmoins, on note cette année un fléchissement dans la fréquentation des actions phares que sont les vacances d'été. En effet, les accueils de loisirs perdent 457 journées ainsi que les actions ados et surtout le camp ados d'été qui voit ses effectifs chuter de 50% par rapport à 2007. A contrario, les périodes de petites vacances (+312 J/E) et surtout les accueils de loisirs du mercredi (+1 007 J/E) sont plébiscités par les familles et viennent compenser les résultats des séjours d'été.

Les résultats de 2008 nous permettent de vérifier qu'il est important d'appréhender les nouvelles attentes des familles en matière de loisirs. En effet, les nouveaux modes de congés associés au coût de la vie orientent le choix des parents vers des réservations plus courtes et aux coûts maîtrisés. Dans cette optique, les actions proposées en 2009 et surtout celles dédiées aux ados devront être réadaptées pour mieux répondre aux attentes des familles.

REALISE	2008
fonctionnement	217 379 €
personnel	416 297 €
effectif	13 Agents+ contractuels

C. Piscines

Les piscines de SAINT-MAIXENT L'ECOLE et LA CRECHE sont ouvertes aux scolaires ainsi qu'au public de juin à fin août.

Piscine de Saint-Maixent-l'Ecole

Année	Entrées enfants	Entrées adultes	Campeurs enfants	Campeurs adultes	Abonnements enfants	Abonnements adultes	Total	Recettes
2002	3 177	1 305	136	89	396	131	5 234	12 606 €
2003	4 324	2 387	253	242	572	254	8 032	20 300 €
2004	2 183	1 136	67	94	295	142	3 917	10 238 €
2005	2 679	1 612	73	95	394	168	5 021	13 485 €
2006	2 547	1 442			322	167	4 478	12 931 €
2007	2 006	986			189	112	3 293	8 891 €
2008	2 376	1 102			248	121	3 847	10 381 €
2008/2007	+ 15 %	+ 10 %			+23 %	+ 7 %	+14 %	+ 14 %

Piscine de La Crèche

Année	Entrées enfants	Entrées adultes	Abonnements enfants	Abonnements adultes	Total	Recettes
2002	1 320	605	161	69	2 155	6 078 €
2003	2 243	1 363	221	142	3 969	9 954 €
2004	1 189	528	96	43	1 856	4 163 €
2005	1 737	1 009	157	84	2 987	7 263 €
2006	1 459	828	148	78	2 513	6 765 €
2007	951	480	81	33	1 545	3 806 €
2008	1 525	684	115	59	2 383	5 873 €
2008/2007	+ 37 %	+ 29 %	+ 29 %	+ 44 %	+ 35 %	+ 35 %

REALISE	2008
fonctionnement	56 561 €
personnel	68 100 €
effectif	2 agents+ contractuels

D. Relais Services Publics

Le Relais Services Publics, ouvert depuis le 1^{er} Janvier 2008, a été créé sur la base du Service Action Emploi existant depuis 1994, en partenariat avec la Préfecture des Deux-Sèvres, l'A.N.P.E, la CAF et la M.S.A. Le R.S.P. a pour vocation de proposer au public un accès facilité aux informations dans le domaine de l'emploi et le domaine social.

C'est un lieu d'accueil local accessible à tous qui permet :

- d'obtenir des renseignements administratifs,
- d'être accompagné pour constituer un dossier,
- de suivre son dossier personnel,
- d'obtenir un rendez vous avec un agent du service concerné.

Le R.S.P. met à disposition des usagers une borne Internet leur permettant d'effectuer leurs démarches en ligne ou d'obtenir un formulaire.

Principaux chiffres d'activités de l'année :

- plus de 1 400 entretiens individuels,
- 550 personnes reçues,
- 71% de femmes, 77% ont un niveau inférieur ou égal au CAP, 31% ne sont pas mobiles,
- plus de 2 800 connexions sur la borne Internet dont 87% pour la recherche d'emploi.

Les échanges avec les employeurs se sont poursuivis : le R.S.P. a reçu 53 offres d'emploi proposées par 41 employeurs. 73 mises en relation ont été effectuées et 15 postes ont été pourvus par des demandeurs d'emploi suivis par le service.

Le R.S.P. participe à de nombreux projets au niveau local :

- Comité partenarial de l'économie animé par le Pays Haut Val de Sèvre
- Chapiteau régional d'information organisé par la Région
- Action auprès des familles mono parentales pilotée par la CAF
- Participation au Comité Local d'Insertion du Conseil Général
- Intervention auprès des scolaires

REALISE	2008
fonctionnement	5 443 €
personnel	43 443 €
effectif	1,5 agents

E. Portage de repas

Ce service dédié aux personnes âgées, dessert les communes de la Communauté de Communes Arc en Sèvre (à l'exception de SAIVRES). En 2008, 22 321 repas (pour mémoire en 2007, 22 356 repas) ont été servis auprès de 73 personnes (moyenne mensuelle).

Ces repas confectionnés par le service de restauration de l'hôpital de SAINT-MAIXENT L'ECOLE, sont acheminés grâce à un véhicule frigorifique de la Communauté de Communes, 3 fois par semaine.

REALISE	2008
fonctionnement	93 500 €
personnel	30 589 €
effectif	2 agents

F. Personnel des écoles et restaurants scolaires

87 agents se répartissent sur le territoire de la communauté de communes dans 14 écoles maternelles et primaires et 2 unités centrales de restauration.

11 écoles maternelles accueillent 788 enfants et 13 écoles primaires accueillent 1 100 enfants.

Baisse d'effectif de 26 enfants en maternelle et de 102 enfants en section primaire.

Les tâches du personnel se répartissent entre l'aide en classe (Atsem), l'entretien des locaux, la préparation et le service des repas scolaires. Certains agents travaillent sur plusieurs sites.

L'EVALUATION

Les entretiens d'évaluation se sont déroulés en octobre, novembre et décembre.

Le but étant de permettre à chacun de s'exprimer sur son poste de travail : d'évoquer les conditions de travail, l'organisation et la répartition des tâches.

Un point a été fait sur les acquis et les besoins en formation.

L'accent sera mis en 2009 sur la formation des atsem sur le thème "la relation adultes - enfants pendant les temps d'activité". D'autre part, la formation HACCP sera mise en place pour le personnel en poste en restauration.

REALISE	2008
fonctionnement	12 967 €
personnel	1 934 675 €
effectif	87 agents

G. Gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage, située à SAINT-MAIXENT L'ECOLE, dispose de 8 emplacements.

Au cours de l'année 2008, la fréquentation moyenne mensuelle s'est établie à 19 personnes.

Le taux d'occupation annuel au 15 du mois est de 52%.

REALISE	2008
fonctionnement	14 869 €
personnel	11 856 €
effectif	1 agent

H. Site du Puits d'Enfer

Situé à la fois sur les communes de NANTEUIL et d'EXIREUIL, ce site naturel protégé est ouvert au public.

La Communauté de communes "Arc-en-Sèvre" a procédé en 2008 à l'installation de trois nouvelles passerelles sur le site afin d'assurer la sécurité des promeneurs. Celles-ci ont été réalisées par deux agents de la communauté de communes "Arc en Sèvre".

REALISE	2008
fonctionnement	1 651 €
personnel	13 975 €
effectif	1 agent

I. Service des déchets

Ce service est assuré par le SMC auquel adhère la Communauté de Communes "Arc en Sèvre". Cette dernière a collecté le produit de la redevance ordures ménagères (REOM), qui s'élevait en 2007 à 1 752 359 € ; ce qui représente près de 15000 factures sur les deux semestres.

REALISE	2008
fonctionnement	1 800 449 €
personnel	SMC
effectif	Personnel du SMC

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A. AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES :

a. Espace Economique « Atlansèvre »

Depuis 2000, dans le cadre d'une politique de développement économique à l'échelle intercommunale et suite à la construction de l'autoroute A8, la Communauté de Communes "Arc en Sèvre" poursuit ses projets d'aménagement de zones d'activités sur les territoires de LA CRECHE et de FRANÇOIS.

⇒ *Zone d'activités Fief de Baussais*

Aujourd'hui, cette zone dont les travaux définitifs ont été réceptionnés le 31 mars 2007 est totalement achevée. Aujourd'hui, les interventions se limitent à l'entretien des espaces verts, du pluvial et de l'éclairage public.

Les recettes 2008 proviennent du solde des subventions et de la TLE.

Dépenses	Recettes
16 614 € HT	61 657 € HT

⇒ *Zone d'activités de Baussais 1A*

Les travaux de viabilisation de Baussais 1A, sur près de 10 ha, ont été achevés, en ce qui concerne la tranche ferme, en mars 2005. Aujourd'hui, les travaux restant à réaliser sont inscrits en tranche conditionnelle et concernent l'aménagement de l'accès aux parcelles. Les dépenses sont essentiellement liées au remboursement de capital et au paiement des intérêts d'emprunts, ainsi qu'aux travaux d'entretien des espaces verts, de bornages, d'aménagement des entrées et aux travaux de câblages qui ont été réalisés sur les mois de mai et juin.

Les recettes correspondent à la vente de lots.

⇒ ***Zone d'activités de Baussais 1B***

Si les travaux ont été lancés en fin d'année 2007, ils se sont essentiellement déroulés sur l'année 2008. Ainsi, dès le mois d'octobre 2008, les travaux d'éclairage public et l'ensemble des travaux de VRD de la phase provisoire ont pu être réceptionnés.

Afin d'éviter de détériorer la voie mixte, notamment dans l'attente des travaux de câblage et d'aménagement des accès aux parcelles, la voie mixte en béton balayé a été en partie différée.

Les engazonnements et plantations d'arbres et d'arbustes qui ont débuté au mois de novembre se poursuivront sur 2009.

Les recettes correspondent à la vente de lots et à l'encaissement de subventions.

Dépenses	Recettes
1 242 241 € HT	620 256 € HT

⇒ ***Zone d'activités de Baussais 2***

Compte tenu du niveau de commercialisation sur Baussais 1 (A et B), aucune étude n'a encore été lancée sur Baussais 2.

Dépenses	Recettes
0 € HT	0 €

⇒ ***Zone d'Aménagement Concertée de Champs Albert***

Suite au dossier de création de la ZAC Champs Albert, la Communauté de communes "Arc-en-Sèvre" a délégué la conduite de cette opération, dans le cadre d'une convention publique d'aménagement, après consultation, à Deux-Sèvres Aménagement (SEM départementale).

La communauté de communes n'intervient donc plus financièrement sur ce dossier.

⇒ ***LES GROIES PERRON***

En ce qui concerne le secteur des Groies Perron, une déclaration préalable a été déposée en vue de détacher une parcelle, suite à une demande d'acquisition d'ECF, déjà installée sur le site. Afin d'anticiper sur les aménagements futurs, une convention de versement préalable d'une PVR a été signée entre la communauté de communes et la SCI « les Champs Dorés ».

Dépenses	Recettes
2 870 € HT	175 895 € HT

⇒ ***Construction d'une station d'épuration intercommunale et mise en place d'une filière boues***

En 2004, dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de Communes a décidé pour faire face aux besoins engendrés par le développement des zones d'activités, de traiter les eaux usées de type domestique ou assimilées domestique issues des zones d'activités de l'espace économique Atlansèvre, dans une nouvelle station d'épuration située sur le même site que l'actuelle station communale de la Crèche.

Afin de valoriser les boues, un bâtiment de stockage privilégiant un traitement par centrifugation et chaulage a été également réalisé. Si ce dernier a pu être mis en service au 1^{er} trimestre et réceptionné au mois de juin, la mise en service de la station a été suspendue le temps que les travaux d'acheminement des effluents soit achevés.

⇒ ***Travaux de refoulement***

Afin de raccorder les zones situées sur la commune de la Crèche à la future station, de nouvelles canalisations ont été posées afin d'isoler les effluents provenant des zones d'activités de ceux provenant des zones d'habitat de Chavagné et Miséré (qui transitent actuellement par la ZI).

Ainsi au printemps, un fonçage sous la RD 611 et un forage dirigé sous la voie ferrée ont été réalisés. Compte tenu de l'inondation des bords de Sèvres, les travaux de forages sous la sèvre n'ont pu quant à eux, être réalisés qu'au mois de septembre.

Les recettes correspondent à des acomptes de subventions perçues et au versement de la 1^{ère} part du fonds de concours de la commune de La Crèche.

Dépenses STEP + refoulement	Recettes STEP + refoulement
1 023 332 € HT	994 373 € HT

⇒ ***Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'implantation d'une signalétique Atlansèvre***

Au vu du positionnement de l'Espace Economique Atlansèvre, il est apparu nécessaire de réaliser une étude relative à la signalétique et à la communication afin qu'elle puisse contribuer à l'identification d'Atlansèvre comme pôle d'activités de premier plan.

Un marché de définition a été réalisé en 2005-2006, qui a permis de définir un programme dont les éléments ont été intégrés dans le dossier de consultation de maîtrise d'œuvre.

La mission de maîtrise d'œuvre a été lancée en début d'année.

Un AVP a été validé à l'automne. Afin d'entériner le positionnement des structures, il convient désormais de demander l'accord des propriétaires et passer des conventions. A ce jour, seuls le conseil général a donné un accord de principe.

Dépenses	Recettes
7 335 € HT	0 € HT

⇒ *Implantation d'un bâtiment d'accueil pour les entreprises*

Afin de donner une véritable identité à Atlansèvre, il a été décidé de réaliser un bâtiment d'accueil à destination des entreprises et des touristes à la sortie de l'échangeur autoroutier de La Crèche. Ce projet, qui intègre la réalisation d'un bassin de récupération des eaux pluviales, a été suspendu dans l'attente du schéma de gestion des eaux pluviales Atlansèvre qui doit définir les caractéristiques de cet ouvrage.

Dépenses	Recettes
0 € HT	0 € HT

⇒ *Schéma de gestion des eaux usées et eaux pluviales*

A la demande des services de la Direction Interministérielle des Services l'Eau (DISE), la Communauté de Communes s'est engagée à réaliser un schéma de gestion des eaux pluviales et eaux usées, afin de disposer d'un dossier d'autorisation loi sur l'eau à l'échelle de l'espace « Atlansèvre ». La SAFEGE a été retenue pour réaliser cette étude. Ainsi dès le mois de septembre, un ordre de service a été émis afin de lancer les phases 1 (diagnostic concernant les eaux pluviales) et 2 (diagnostic du réseau EU avec envoi d'un questionnaire à destination des industriels afin de connaître la qualité de leurs effluents).

Dépenses	Recettes
0 € HT	0 € HT

b. Zones d'Activités de « Verdale – la Cognasse »

Les travaux de viabilisation de la partie Nord ont été réalisés en 2004. Aucune demande d'implantation d'entreprise n'ayant été formulée, les travaux définitifs ne sont toujours pas réalisés. Les dépenses se limitent à l'entretien des espaces verts et au bornage d'une parcelle. La recette correspond à la vente d'une parcelle.

Dépenses	Recettes
2 502 € HT (entretien)	13 000 € HT

En ce qui concerne le secteur de la Cognasse, situé sur la Commune de Saint Maixent, une déclaration préalable a été déposée en vue de détacher une parcelle, suite à une demande d'acquisition. Un projet d'ensemble est prévu sur ce secteur pour desservir le fond des parcelles, au cas où d'autres demandes seraient formulées sur de petites parcelles.

Dépenses	Recettes
0 € HT	0 € HT

B. COMMERCIALISATION ET RELATION AVEC LES ENTREPRISES

La Communauté de communes "Arc-en-Sèvre" dispose d'un développeur économique en la personne de Madame Emmanuelle BERI. Sa mission consiste à assurer la commercialisation des zones d'activités sur l'Espace Economique ATLANSEVRE, établir et entretenir les liens avec les entreprises présentes sur cet espace, notamment par l'animation du club des usagers Atlansèvre Entreprises et assurer la communication visant à promouvoir Atlansèvre.

Ventes de terrains

1. SCI Bleu EV – 1 333 m² - za Baussais (La Crèche), soit 17 329 € HT,
2. SADE – 3 459 m² - za Baussais (La Crèche), soit 44 967 € HT,
3. CTMK – 1 300 m² - za Cognasse (Saint Maixent l'Ecole), soit 13 000 € HT.

Promesses de vente

1. CFA – 9 627 m² - za Baussais (La Crèche)
2. SCI Nouveaux Gites – 2 518 m² - za Baussais (La Crèche),
3. SCI Bretagne Atlantique – 12 963 m² - za Baussais (La Crèche),
4. ECF – za Groies Perrons (La Crèche)
5. JLG - 10 785 m² - za Champs Albert (La Crèche)
6. JAULIN- 4 669 m² za Champs Albert (La Crèche)
7. SCHENKER Joyau – 35 000 m² za Champs Albert (La Crèche)
8. GLAC – 33 000 m² za Champs Albert (La Crèche)
9. GA – 250 000 m² za Champs Albert (La Crèche)

C. AIDE A L'IMPLANTATION (sur foncier privé ou locatif privé)

Centre Routier

1. COOPEA (en location chez ALDATRANS – Centre Routier - La Crèche)
2. Atlantique Echafaudages (en location chez ALDATRANS – Centre Routier - La Crèche)

Za Fief de Baussais

1. Transports DALLET

Grands Champs :

1. Centre Ouest Levage (en location chez Transport Barroux – za Grands Champs - La Crèche)
2. Bois et Couverture (en location chez Pharmareva – za Grands Champs - La Crèche)

L'action de l'agent développement économique dans ce domaine consiste à favoriser la mise en relation des propriétaires de terrains ou locaux sur l'espace économique Atlansèvre avec des porteurs de projet ou entreprises en recherche de locaux à louer ou acheter.

Ceci permet que des constructions voient le jour sur des terrains privés restés vierges, nuisant à l'image de la zone (exemple : Transport Dallet sur la zone Fief de Baussais).

Par ailleurs, les entreprises arrivant par le biais de location sur Atlansèvre, sont susceptibles de souhaiter ultérieurement y acquérir un terrain si la localisation et les services leur conviennent.

D. PROSPECTION

Les secteurs d'activité principalement visés par les actions de prospection sont :

1. La logistique et le transport,
2. Les énergies renouvelables.

Pour ce faire, l'agent en charge du développement économique participe à des salons professionnels en relation avec ces domaines d'activités.

Il participe également aux réunions des deux clubs d'entreprises locaux, auxquels la communauté de communes adhère depuis 2007 (Club des entreprises du Niortais : 210 adhérents en 2008, Club des entreprises du Mellois –Haut Val de Sèvre : 150 adhérents en 2008).

E. ANIMATION

Le club des usagers créé en 2007 comptait 30 entreprises adhérentes au 31.12.2008.

Trois réunions ont été organisées en 2008 sur des thèmes concernant collectivement les entreprises de l'espace économique Atlansèvre, tels que les services inter-entreprises aux salariés ou encore la mutualisation de moyens.

F. COMMUNICATION

Le site internet dédié à l'espace économique Atlansèvre créé en 2007 compte un nombre croissant d'abonnés à sa lettre d'information (2 000 au 31.12.2008).

L'agent développement économique actualise en permanence le site avec des informations concernant les constructions et viabilisations en cours, les terrains et locaux disponibles...

Il prépare à partir du site une lettre mensuelle d'information électronique, permettant entre autres, d'informer les prospects rencontrés de l'évolution de l'espace économique Atlansèvre.

G. PARTENARIAT

Echanges avec les chambres consulaires

1. Chambre de Commerce et d'industrie
2. Chambre des Métiers

Echanges avec les collectivités

1. Pays : participation au jury de la bourse « désir d'entreprendre »
2. Conseil général : point sur les infrastructures, notamment routière.
3. Conseil Régional : montage de dossier d'aide économique aux entreprises dans le cadre du Schéma Régional de Développement économique.

REALISE	2007
fonctionnement	21 965
personnel	44 818 €
effectif	1 agent

HABITAT ET CADRE DE VIE

A. LOTISSEMENTS D'HABITATION

⇒ *Lotissement « le Coteau du Breuil » à FRANÇOIS*

La communauté de communes a réalisé un lotissement d'habitation sur la commune de François, sur le site du Coteau du Breuil. Les travaux lancés en novembre 2006, ont été réceptionnés pour la phase provisoire début juillet 2007. Si toutes les parcelles ont été réservées, les acquisitions sont en cours.

Dépenses	Recettes
308 458 € HT	427 592 € HT

⇒ *Lotissement « les Hauts de Cressendelles » à AUGÉ*

Une consultation a été lancée en 2007 intégrant un programme qui prévoit la viabilisation de 24 lots d'une superficie comprise entre 600 m² et 1 200 m², sur un espace de 3 ha. Le permis d'aménager a été délivré le 15 avril 2008 et l'avis positif des services de la DISE concernant le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, au mois de juillet 2008. Les travaux ont donc pu être lancés dès le mois d'octobre 2008 pour réception prévue en juin 2009.

Dépenses	Recettes
96 276 € HT	0 € HT

⇒ *Lotissement « Plaine de Beauvais » à SAINT MARTIN DE SAINT MAIXENT*

Compte tenu des demandes en matière de logement individuel sur la Commune de Saint Martin de Saint Maixent, la Communauté de Communes envisage de réaliser un lotissement d'habitation sur le site de la Plaine de Beauvais. Un schéma d'aménagement a déjà été élaboré dans le cadre des études du Plan Local d'Urbanisme de la Commune. Depuis mai 2007, la Communauté de Communes est en phase d'acquisition foncière. Il est envisagé de réaliser cette opération d'une superficie de 8ha 08a 03 ca en deux tranches.

Dépenses	Recettes
108 140 € HT	0 € HT

B. SERVICES A LA POPULATION

⇒ Restructuration d'un ancien gymnase pour accueillir un centre de loisirs intercommunal

Dans le cadre de ses compétences relatives aux centres de loisirs, la Communauté de Communes « Arc en Sèvre » souhaite disposer d'une structure d'accueil pérenne sur la Commune de La Crèche, afin d'offrir aux enfants un accueil de qualité. Le bâtiment modulaire qui accueille les activités du centre de loisirs n'offre qu'une réponse provisoire et non satisfaisante, limitant la capacité d'accueil.

Une maîtrise d'œuvre a été lancée dès le mois de janvier 2008. Toutefois, l'enveloppe et le programme prévu dans le marché n'ayant pas été respectés par le bureau d'études Vignaud et Faure Architecte et philosophe associés, retenu pour mener les études de maîtrise d'œuvre, la communauté de communes a mis fin à cette mission au mois de septembre. Une nouvelle consultation a été lancée dès le mois de décembre 2008, afin de disposer d'un nouveau prestataire.

Dépenses	Recettes
28 382 € HT	0 € HT

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Extrait du compte administratif du budget principal 2008 :

I. BUDGET PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	101 943,29 €	6 181 166,91 €	6 283 110.20 €
DEPENSES	186 346,24 €	5 973 444,91 €	6 159 791.15 €
RESULTATS DE L'EXERCICE			
EXCEDENT		207 722,00 €	123 319,05 €
DEFICIT	-84 402,95 €		

III. RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2008	RESULTAT DE CLOTURE DE 2008
Budget principal:				
Investissement	88 323,70 €		-84 402,95 €	3 920,75€
Fonctionnement	1 282 372,95 €	0,00 €	207 722,00 €	1 90 094,95 €
TOTAL 1:	1 370 696,65 €	0,00 €	123 319,05 €	1 494 015,70 €
Budgets annexes M14:				
Investissement	-705 585,79 €		763 135,71 €	57 549,2 €
Fonctionnement	124 265,79 €	€	175 259,48 €	299 525,27 €
TOTAL 2:	-581 320,00 €	0,00 €	938 395,19 €	357 075,19 €
Budget annexe M4 :				
Investissement	-312 614,98 €		-293 031,08 €	-605 46,06 €
Fonctionnement	6 121,69 €	-6 121,69 €	222 750,98 €	222 750,98 €
TOTAL 3:	-306 493,29 €	-6 121,69 €	-70 280,10 €	-382 895,08 €
TOTAL 1+2+3	482 883,36 €	-6 121,69 €	991 434,14 €	1 468 195,81 €

Evolution des équilibres financiers

Budget Principal

Capacité d'autofinancement = c'est l'excédent brut de gestion duquel
sont déduites les charges financières

en K€

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
------	------	------	------	------	------	------	------

EBG (épargne brute de gestion)	262	324	262	280	194	376	333	303
Ch. Financières	35	38	35	26	22	29	31	38
CAF	227	286	227	254	172	347	302	265

Remboursement en capital	48	59	63	66	65	67	74	79
EPARGNE DISPONIBLE	179	227	164	188	107	280	228	186

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	193	158	60	292	143	395	418	107
RECETTES D'INVESTISSEMENT	118	166	41	287	73	120	364	44
BESOIN DE FINANCEMENT	75	-8	19	5	70	275	54	63
Emprunt	154	0	0	0	60	0	240	0
Variation du fonds de roulement	258	235	145	183	97	5	414	123

RECETTES D'INVESTISSEMENT	118	166	41	287	73	120	364
BESOIN DE FINANCEMENT	75	-8	19	5	70	275	54

Emprunt	154	0	0	0	60	0	240
---------	-----	---	---	---	----	---	-----

variation du fonds de roulement	258	235	145	183	97	5	414
---------------------------------	-----	-----	-----	-----	----	---	-----